

Communiqué de presse

30 septembre 2020 - N° 22

Ian Kelly est promu *Chief Financial Officer* de SCOR et rejoint le Comité exécutif du Groupe

SCOR annonce la nomination de Ian Kelly, actuellement Responsable des Relations Investisseurs, au poste de *Chief Financial Officer* (Directeur Financier), à compter du 2 octobre 2020. Ian Kelly rejoindra, à compter de cette date, le Comité exécutif du Groupe.

Mark Kociancic a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière, après avoir mené avec succès sa mission de Directeur Financier du Groupe depuis 2013 et assumé plusieurs responsabilités dans la fonction Finance depuis qu'il a rejoint SCOR en 2006.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « Je suis heureux que Ian Kelly rejoigne le Comité exécutif de SCOR en tant que CFO. Sa promotion témoigne de la profondeur du réservoir de talents dont dispose le Groupe. Ian a passé une large partie de sa carrière à SCOR. Il connaît parfaitement le Groupe et maîtrise avec aisance les mécanismes financiers tant de la (ré)assurance vie que de la (ré)assurance de dommages et de responsabilités. Il a rempli sa mission de responsable des relations investisseurs avec succès, et l'ensemble de ses interlocuteurs ont pu apprécier son grand professionnalisme. Ian poursuivra activement, avec toute l'équipe en charge, tous les chantiers de transformation de la fonction Finance initiés par Mark, qui reposent notamment sur le recours aux nouvelles technologies. Connaissant les qualités intellectuelles et humaines de Ian, nous avons toute confiance en lui pour mener avec succès cette nouvelle mission de premier plan au sein du groupe SCOR. Le Comité exécutif et moi-même nous réjouissons de travailler avec Ian dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Au nom du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à remercier Mark Kociancic pour sa forte contribution au développement du Groupe depuis qu'il l'a rejoint en 2006. Durant les sept dernières années, il a, en tant que CFO, mené avec succès plusieurs opérations financières et optimisé les performances de la fonction Finance au sein du Groupe, en préparant activement la transition vers la nouvelle norme comptable IFRS 17. Je souhaite à Mark plein succès dans la nouvelle étape de sa carrière. »

*

* *

Communiqué de presse

30 septembre 2020 - N° 22

Biographies

Ian Kelly, 53 ans, de nationalité britannique, est membre de l'« Association of Chartered Certified Accountants ». Après avoir commencé sa carrière au sein de Prudential, il rejoint, en tant que « Chief Accountant », le département de réassurance vie du groupe Gerling à Londres, qui devient plus tard Revios UK. À la suite de l'acquisition de Revios par SCOR, il est nommé en 2007 Directeur financier au Royaume-Uni. En 2009, Ian est nommé « Director of General Accounting and Group Reporting », en charge de la consolidation pour le reporting financier du groupe SCOR. Ian a ensuite conforté son expérience en matière stratégique, réglementaire et financière en devenant dès 2011 « Head of Group Financial Planning and Analysis ». En sus de ses responsabilités en matière de planification financière, Ian Kelly est nommé « Head of Investor Relations » du Groupe en 2016.

Mark Kociancic, 50 ans, de double-nationalité canado-américaine, est diplômé de l'université de Toronto en management. Il a également les certifications de Chartered Professional Accountant (CPA) et de Chartered Financial Analyst (CFA). Après ses études, Mark Kociancic rejoint en 1992 Ernst & Young au sein des équipes d'assurance vie et non-vie, puis assume des responsabilités dans diverses sociétés d'assurance aux Etats-Unis. Il rejoint SCOR US en mai 2006, en tant que Senior Vice President et Directeur Financier. Il est nommé Directeur Financier du Hub des Amériques en juin 2008 et promu Executive Vice President en juillet 2010. En octobre 2012, il est nommé Directeur Financier Adjoint. Il devient Directeur Financier du Groupe le 15 mai 2013.

*

* *

Contacts

Presse

+33 (0)1 58 44 76 62

media@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud

+33 (0)1 58 44 86 12

oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Communiqué de presse

30 septembre 2020 - N° 22

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».